

# L'hiatus interlinéaire chez Sophocle et Sénèque: l'exemple de l'*Œdipe Roi* et de l'*Oedipe*

ANTOINE FOUCHER  
Université de Caen

**Résumé:** La comparaison, chez Sophocle et Sénèque, de l'hiatus interlinéaire est riche de nombreux enseignements. Non seulement en effet l'étude de ce phénomène révèle sa valeur stylistique, mais elle montre aussi que les deux poètes ont effectué, en matière de prosodie, des choix opposés: si les pratiques intermédiaires de l'hiatus interlinéaire s'accordent à peu près, d'autres en revanche divergent nettement, comme l'hiatus à l'interlocution ou après «enjambement resserré».

**Mots-clés:** *hiatus interlinéaire; Sophocle; Sénèque; prosodie.*

## The interlinear hiatus in Sophocles and Seneca: The example of *Oedipus rex* and *Oedipus*

**Abstract:** To compare the use of interlinear hiatus in Sophocles's and Seneca's Works is very informative. Not only does the study of this phenomenon highlight its stylistic value, but it also reveals that the two poets made opposite choices in the use of prosodic devices: if the average practices of interlinear hiatus are quite similar, one can nonetheless note diverging uses like that of interlocutory hiatus or of the hiatus after a «narrow enjambement».

**Key-words:** *interlinear hiatus; Sophocles; Seneca; prosody.*

Des publications récentes, notamment dans le domaine grec<sup>1</sup>, ont sorti de l'obscurité dans laquelle il se trouvait un phénomène auquel les métri-

<sup>1</sup> L'étude la plus importante est celle de L. BATTEZZATO, «Enjambement, iati e stile de recitazione nella tragedia greca», *Seminari Romani di Cultura Greca* IV, 1, 2001, p. 1-38. La question de l'hiatus interlinéaire est également abordée dans l'ouvrage d'A. M. DEVINE et L. D. STEPHENS, *The Prosody of Greek Speech*, New York-Oxford, 1994, p. 253-255. Dans la bibliographie plus ancienne, on pourra citer: T. C. W. STINTON, «Interlinear Hiatus in Trimeters», *CQ* 27, 1977, p. 67-72; M. BROZEK, «De trimetrorum iambicorum apud tragicos exitu atque confinio observationes», *Eos* 4, 1948-1949, p. 97-119; E. HARRISON, «Interlinear Hiatus in Greek Tragic Trimeters», *CR* 55, 1941, p. 22-25; *id.*, «Interlinear Hiatus in Greek Tragic Trimeters II», *CR* 57, 1943, p. 61-63.

ciens ne se sont jamais beaucoup intéressés, l’hiatus interlinéaire. Toutefois la plus importante de ces publications, en reliant l’hiatus interlinéaire à l’enjambement, n’a peut-être pas suffisamment étudié le phénomène pour lui-même; dans le domaine latin, la situation est à la fois plus simple —et plus navrante— puisque l’absence presque totale d’études sur ce sujet<sup>2</sup>, alors que l’enjambement a fait l’objet de nombreuses recherches, laisse le champ libre à des enquêtes entièrement neuves.

Le travail de L. Battezzato et aussi le choix d’un nouvel auteur du programme d’agrégation<sup>3</sup> nous fournissent précisément l’occasion de confronter les données latines aux données grecques à partir de deux pièces construites autour d’un même héros éponyme, *Œdipe Roi* de Sophocle et *Œdipe* de Sénèque. Il s’agit de fait pour nous d’entreprendre, à partir du corpus constitué par les seuls trimètres de ces deux pièces, l’étude de l’hiatus interlinéaire, que ce phénomène soit ou non lié à l’enjambement. Plus précisément encore, il s’agit de mettre en lumière les paramètres prosodiques qui conditionnent l’hiatus interlinéaire, selon qu’il intervient à l’interlocution, après ponctuation forte (hors de l’interlocution) ou qu’il est lié aux différentes formes de l’enjambement. On pourra ainsi voir si les choix effectués par Sophocle ont influencé ceux de Sénèque, ou si, au contraire, le poète latin, tout en s’affranchissant de son modèle grec, soumet ses vers à de nouvelles contraintes.

Préalablement, nous reviendrons, en présentant les données d’ensemble, sur un certain nombre de définitions, parfois problématiques comme celle de l’enjambement; puis, comme nous l’avons fait pressentir, nous nous intéresserons à l’hiatus interlinéaire après ponctuations fortes, en distinguant soigneusement les cas où il est lié à l’interlocution; enfin nous analyserons les rapports de l’hiatus avec les différentes formes de l’enjambement, tel qu’il aura été défini.

## 1. CHIFFRES ET DÉFINITIONS

Il nous paraît nécessaire de commencer cette étude de l’hiatus interlinéaire par des propos de méthode. Il s’agit d’abord de définir avec précision notre corpus. Si la notion de trimètre ne paraît pas a priori susciter d’interrogation, il faut cependant introduire, pour le décompte de ces vers, une limitation d’importance: seuls ont été pris en compte les trimètres des par-

<sup>2</sup> L’hiatus interlinéaire n’est que très rapidement abordé par J. SOUBIRAN, *L’élision dans la poésie latine*, Paris, 1966, p. 596, n. 5, p. 597, n. 3; voir nos articles, «L’hiatus interlinéaire dans les prologues des tragédies de Sénèque», *Latomus* 71, 2012, p. 102-115; «L’hiatus interlinéaire dans les prologues des comédies latines et grecques», à paraître dans les *Cahiers du Gita*.

<sup>3</sup> Figure au programme en grec *Oedipe à Colone*, mais c’est *Œdipe Roi* qui est la source la plus importante de Sénèque; cf. K. TÖCHTERLE, *Lucius Annaeus Seneca Oedipus. Kommentar mit Einleitung, Text und Übersetzung*, Heidelberg, 1994, p. 9 sq.; cf. aussi A.J. BOYLE, *Seneca Oedipus Edited with Introduction, Translation, & Commentary by A.J. Boyle*, Oxford, 2011, p. XLIX-LIX.

ties dialoguées; ceux des parties lyriques ont été exclus<sup>4</sup>, pour deux raisons essentiellement; tout d'abord les trimètres des parties lyriques ne sont pas toujours employés de manière suivie si bien qu'un hiatus peut intervenir entre un trimètre et un autre mètre, leur fonction étant alors radicalement différente de celle d'un hiatus entre deux trimètres; ensuite, les trimètres dans les parties chorales chez Sénèque sont absents, ce qui rendrait la comparaison plus difficile. Le corpus est également rendu homogène par l'exclusion des vers incomplets, fort peu nombreux il est vrai<sup>5</sup>.

Si le terme d'hiatus interlinéaire ne donne pas matière à dissensions, en revanche celui d'enjambement, capital pour notre enquête, a suscité une abondante littérature dans laquelle les définitions ne s'accordent généralement pas entre elles<sup>6</sup>. À ce stade de l'enquête, on pourrait sans doute se contenter d'une définition négative: relèverait ainsi de l'enjambement tout vers dont le sens n'est pas complet. Cependant, de manière plus satisfaisante, et sans entrer dans le détail pour le moment, nous considérerons que «l'enjambement devient un véritable fait de style à partir du moment où existe le sentiment que le blanc de fin de vers constitue une rupture qui va contre les règles de la langue, en l'occurrence contre la constitution d'unités qui dans le cadre de l'énoncé sont généralement considérées comme insécables dans les grammaires tant intuitives que normatives»<sup>7</sup>. Cette définition a toutefois le défaut d'être un peu trop moderne et de ne concerner, finalement, qu'un petit nombre de cas. C'est pourquoi il nous semble nécessaire de distinguer deux niveaux d'enjambement, et seulement deux, pour éviter de multiplier les catégories: un premier que nous appellerons «enjambement lâche» et qui correspond dans les faits aux grandes unités syntaxiques de la phrase, leur mode de liaison —juxtaposition, corrélation, coordination, subordination— constituant autant de moyens de les identifier sûrement. Ces paramètres peuvent être aussi ceux de l'organisation rhétorique de la période. Le second, que nous appellerons «enjambement resserré», obéit au principe définitoire que nous avons rappelé, à savoir que la séparation des termes à la fin du vers et au début du vers suivant apparaît comme problématique, mettant en cause ou bien la cohésion du syntagme prépositionnel ou celle de la subordonnée, ou bien la cohésion du syntagme verbal ou bien encore celle du syntagme nominal ou adjectival. Les dis-

<sup>4</sup> SOPH.: 193, 206, 655, 658-59, 684, 687-88, 1317-20, 1325-28, 1335, 1347-48, 1355, 1367-68, soit un total de 22 vers. Pour ce qui est de Sénèque, les trimètres peuvent intervenir dans les parties chorales, mais jamais à l'intérieur de celles-ci, si bien que ces vers n'ont pas été exclus de nos statistiques. Les éditions utilisées, pour Sophocle comme pour Sénèque, sont celles de la CUF.

<sup>5</sup> SOPH.: 3 vers incomplets, SEN.: 0.

<sup>6</sup> Pour le grec, voir la bibliographie dans l'étude de L. BATTEZZATO, *art. cit.*, p. 26-29; pour le latin, parmi les travaux les plus importants, voir J. DANGEL, «Les enjambements dans l'*Énéide*: lecture syntaxique et incidences métriques», *Latomus* 44, 1985, p. 72-100; E. D. KOLLMANN, «Zur Enjambement in der lateinischen Hexameterdichtung», *RhM* 125, 1982, p. 117-134.

<sup>7</sup> J. DÜRRENMATT, *Stylistique de la poésie*, Paris, 2005, p. 152.

jonctions qu'entraîne l'enjambement sont d'autant plus remarquables que le rejet ou le contre-rejet, pour prendre des termes commodes, ne mettent en relief qu'un petit nombre de mots, voire même un mot unique, alors nettement singularisé et par l'enjambement et par l'hiatus. Ici toutefois nous ne ferons pas nôtre le critère du volume de mots.

Cela posé, nous pouvons maintenant présenter les résultats de nos dépouillements opérés selon les critères qui viennent d'être énoncés<sup>8</sup>:

	SOPHOCLE	SÉNÈQUE
Nb total ia <sup>tr</sup>	1162	741
Nb total hiatus	224 (19,27%)	65 (8,77%)
Hiatus::	90 (40,17%)	10 (15,38%)
Hiatus ponct. forte	54 (24,10%)	20 (30,76%)
Hiatus enj. lâche	55 (24,55%)	17 (26,15%)
Hiatus enj. resserré	25 (11,16%)	18 (27,69%)

Ce tableau appelle plusieurs commentaires: l'hiatus interlinéaire devient chez Sénèque un phénomène rare, notamment quand il est associé à l'interlocution; en revanche, et c'est évidemment intéressant d'un point de vue stylistique, le pourcentage d'hiatus interlinéaires associés à un enjambement resserré est nettement plus important, il a même plus que doublé par rapport à Sophocle. Les pratiques intermédiaires que sont l'hiatus après ponctuation forte et après enjambement lâche présentent chez les deux poètes les pourcentages les plus proches. Plus globalement, si l'on ne considère que l'enjambement ou l'absence d'enjambement, l'évolution de Sophocle à Sénèque est nette: si l'hiatus est très majoritairement associé chez Sophocle à une absence d'enjambement, le poète latin privilégie au contraire l'association de l'hiatus à l'enjambement, et plus particulièrement, nous l'avons déjà dit, à l'enjambement resserré.

Si ces statistiques nous fournissent des indications déjà intéressantes, elles appellent toutefois des compléments, que seules des analyses détaillées pourront donner, sur deux points: quels sont les paramètres prosodiques de l'hiatus interlinéaire, quels sont les paramètres syntaxiques de l'enjambement, tel que nous l'avons défini? Mais avant de répondre à ces deux questions, il est une autre information que le tableau ne nous donne pas: quel est le degré de concentration des hiatus dans les deux tragédies? Autrement dit, peuvent-ils être consécutifs? La statistique donne a priori une possibilité de concentration plus grande chez Sophocle que chez Sénèque. De fait,

<sup>8</sup> Les quatre points signalent l'interlocution.

chez ce dernier, l'hiatus interlinéaire redoublé n'est présent que dans quatre passages:

85-87 *hoc stare certo pressius fortem gradu:  
haud est uirile terga Fortunae dare.  
(Oedipus) Abest pauoris crimen ac probrum procul*<sup>9</sup>

265-67 *et quae reliqui perque penetrales deos,  
per te, pater Neptune, qui fluctu breui  
utrimque nostro geminus alludis solo;  
et ipse nostris uocibus testis ueni*<sup>10</sup>

311-13 *et summam in auras fusus explicuit comam,  
an latera circa serpit incertus uiae  
et fluctuante turbidus fumo labat?*<sup>11</sup>

1037-39 *telum an patenti conditum iugulo imprimam?  
Eligere nescis uulnus: hunc, dextra, hunc pete  
uterum capacem qui uirum et gnatos tulit.*<sup>12</sup>

Comme nous l'avons signalé dans un précédent travail<sup>13</sup>, dans tous ces passages, l'hiatus, qu'il soit ou non associé à l'enjambement, fonctionne comme un phonostylème, signalant dans le premier cas une maxime d'inspiration stoïcienne (v. 86<sup>14</sup>), dans le deuxième, l'ironie tragique qui amène Œdipe à jurer de châtier ses propres crimes (v. 266), dans le troisième, l'interprétation des signes qui se sont manifestés lors du sacrifice, enfin la dramatisation des derniers propos de Jocaste avant sa mort. Dans tous les cas, l'hiatus souligne fortement le poids des paroles, humaines ou divines, et sans doute aussi la difficulté de leur interprétation ou de leur énonciation.

Chez Sophocle en revanche, la concentration des hiatus est moins inhabituelle. En effet, le dialogue tragique lie dans la pièce grecque des hiatus répétés à des personnages précis: par exemple Œdipe dont les répliques ou les tirades concentrent un grand nombre d'hiatus, que ce soit au début

<sup>9</sup> Sur le vers 87, voir le commentaire de K. TÖCHTERLE, *op. cit.*, p. 200-01. L'hiatus concourt, comme l'antéposition du verbe, la présence de *pauor*, substantif sémantiquement fort, et les allitérations en fin de vers, à un «Überraschungseffekt beim Hörer».

<sup>10</sup> Voir le commentaire de K. TÖCHTERLE, *op. cit.*, p. 287-89; et aussi celui d'A.J. BOYLE, *op. cit.*, p. 180.

<sup>11</sup> Voir le commentaire de K. TÖCHTERLE, *op. cit.*, p. 314; l'hiatus interlinéaire après *incertus uiae* matérialise cette hésitation.

<sup>12</sup> Voir le commentaire de K. TÖCHTERLE, *op. cit.*, p. 629-30; et aussi celui d'A.J. BOYLE, *op. cit.*, p. 353-54.

<sup>13</sup> Cf. *supra*, n. 3.

<sup>14</sup> La maxime semble empruntée à Accius; cf. A.J. BOYLE, *op. cit.*, p. 134.

de la tragédie quand il affirme sa volonté de rechercher l'auteur des maux de la cité<sup>15</sup> ou bien au contraire à la fin de la tragédie, quand le héros déplore son destin et celui des siens<sup>16</sup>. La multiplication des hiatus peut être également liée à des structures dialogiques particulières comme les stychomythies, par exemple entre Oedipe et Tirésias (333-355)<sup>17</sup> ou encore dans l'échange violent entre Œdipe et le serviteur (1153-1161)<sup>18</sup>. Il faut remarquer dans ce dernier passage une particularité qui, de notre point de vue, a son importance: les hiatus sont associés par deux fois<sup>19</sup> à la présence de mots crétiques qui entraînent l'application de la loi de Porson. Or au déséquilibre prosodique entraîné par la présence des mots crétiques en fin de trimètre vient s'ajouter la pause suscitée par l'hiatus après ces mêmes mots. Dès lors le poète se voit contraint non seulement de placer une brève devant ces mots, mais surtout de veiller au maintien de la synaphie prosodique, réalisée grâce à l'élision ou à la liaison consonne-voyelle, pour contrebalancer les effets de cette double distorsion.

Une dernière interrogation découle de ce constat: existe-t-il d'autres particularités métriques liées à la pratique de l'hiatus? Autrement dit, l'hiatus interlinéaire fait-il apparaître des schémas métriques rares? Le tableau, qui reprend un certain nombre de données fournies par l'ouvrage de J. Des-croix<sup>20</sup>, apportera un élément de réponse, au moins pour Sophocle:

Iambes purs	6% des ia <sup>tr</sup>	4,24% des hiatus
Spondée 5	4,2%	2,23%
Spondées 1 et 5	8,3%	8,25%
Spondées 3 et 5	8,2%	4,68%
Résolution(s)	7,5%	6,02%

Il ressort de ces données que l'hiatus est évité dans les schémas métriques les moins bien représentés, à l'exception, notable, du schéma qui présente, avec les spondées aux pieds 1 et 5, l'équilibre le plus important. Chez Sénèque, l'hiatus interlinéaire n'est pas non plus lié à des particularités métriques.

Les statistiques permettent donc de dégager des tendances nettes, qui opposent Sophocle à Sénèque. Nous devons maintenant affiner ces tendances en étudiant les paramètres prosodiques.

<sup>15</sup> OR 58-77 (6 hiatus interlinéaires).

<sup>16</sup> OR 1478-1488 (4 hiatus interlinéaires) et aussi 1390-1415 (10 hiatus interlinéaires).

<sup>17</sup> 10 hiatus interlinéaires.

<sup>18</sup> 5 hiatus interlinéaires.

<sup>19</sup> OR 1153 μή δῆτα, πρὸς θεῶν, τὸν γέροντά μ' αἰκίση; 1156 τὸν παῖδ' ἔδωκας τῷδ' ὄν οὔτος ἰστορεῖ.

<sup>20</sup> *Le trimètre iambique des iambographes à la comédie nouvelle*, Mâcon, 1931, p. 51-54, où un décompte exhaustif des schémas de trimètres de la pièce est fourni.

## 2. PROSODIE ET HIATUS INTERLINÉAIRES APRÈS PONCTUATIONS FORTES

Une ponctuation forte marque l'interruption du sens, qu'elle soit ou non associée à un changement d'interlocuteur. Conformément aux principes de présentation que nous avons adoptés, nous distinguerons, en nous intéressant aux paramètres prosodiques de l'hiatus, ces deux cas.

## 1) hiatus interlinéaire et interlocution

Chez Sophocle, la distribution des phonèmes vocaliques s'organise de la façon suivante: a) voyelles brèves: 32 ( $\iota$ : 7;  $\epsilon$ : 10;  $o$ : 3;  $u$ : 2;  $\alpha$ : 10); b) voyelles longues: 18 ( $\omega$ : 10;  $\eta$ : 4;  $\alpha$ : 4); c) diphtongues: 40 ( $ou$ : 6;  $\alpha\iota$ : 14;  $\epsilon\iota$ : 14;  $ou$ : 6).

Si les chiffres absolus semblent indiquer une légère préférence aux diphtongues, il faut immédiatement corriger cette impression en additionnant le nombre de diphtongues /ai/ à celui des voyelles brèves, ces diphtongues comptant en effet pour brèves, sauf quand il s'agit d'une forme d'optatif (mais il n'y en a aucune occurrence). Nous sommes dès lors en présence d'une majorité de syllabes ouvertes brèves, ce qui ne correspond pas à la distribution habituelle des dispositions syllabiques en fin de trimètre. En effet, les voyelles brèves en syllabes ouvertes représentent, d'après les chiffres fournis par A.M. Devine et L.D. Stephens<sup>21</sup>, environ un quart des effectifs (entre 14,39 et 17,11%). Il semble donc que Sophocle ait recherché la présence de voyelles brèves dans les syllabes finales, usant de cette facilité du trimètre qui autorise une *brevis in longo* en fin de vers. On remarquera cependant que l'hiatus de  $\iota$  et  $u$  est évité comme chez Homère, avec une exception pour les formes de datif singulier<sup>22</sup>.

Si l'on regarde le statut grammatical des mots présentant de telles voyelles, on constate que l'hiatus est provoqué par des types grammaticaux particuliers; ces mots sont surtout des enclitiques ou des déictiques, les mots de sens plein étant relativement peu nombreux. Mais plus encore que la nature de ces mots, c'est la fonction syntaxique du mot commençant le vers suivant l'hiatus qui semble déterminante. En effet, dans la quasi-totalité des cas de voyelles brèves en syllabes ouvertes, le vers suivant l'hiatus commence par:

- a) ἀλλ': 82 ἀλλ' εἰκάσαι μὲν, ἡδύς· οὐ γὰρ ἂν κάρα; 132; 287; 1006; 1020<sup>23</sup>
- b) ἦ: 429 ἦ ταῦτα δῆτ' ἀνεκτὰ πρὸς τούτου κλυεῖν; 993; 1042; 1123
- c) autres tournures interrogatives: 528-29 ἐξ ὀμμάτων δ' ὀρθῶν τε κάπ' ὀρθῆς φρενὸς/κατηγορεῖτο τοῦπίκλημα τοῦτό μου; 555; 954

<sup>21</sup> *Op. cit.*, p. 81.

<sup>22</sup> Cf. W. F. WYATT, «Homeric Hiatus», *Glotta* 70, 1992, p. 20.

<sup>23</sup> Nous ne citons qu'un vers par catégorie.

- d) négations: 569 οὐκ οἶδ'· ἐφ' οἷς γὰρ μὴ φρονῶ σιγᾶν φιλῶ.; 600; 942; 1018; 1065  
 e) vocatif: 639 ὄμαιμε, δεινά μ' Οἰδίπους ὁ σὸς πόσις; 950; 1009  
 f) exclamation: 744 οἶμοι τάλας· ἔοικ' ἑμαυτὸν εἰς ἄρας; 1033; 1051  
 g) autres: 1024 ἢ γὰρ πρὶν αὐτὸν ἐξέπεισ' ἀπαιδία; 1046

L'opposition, l'interrogation, la négation ou l'exclamation sont autant de modalités qui réclament en effet une mise en relief particulière. Ainsi le vocatif, dans la mesure où il se situe totalement en dehors de la structure phrastique<sup>24</sup>, admet déjà chez Homère, avant ou après lui, un hiatus. Il en est de même pour l'hiatus que l'on trouve dans la prose du roman grec<sup>25</sup>. Il reste à savoir si c'est la voyelle brève en syllabe ouverte qui conditionne l'hiatus ou si ce sont les différents types de construction que nous avons identifiés. Il semble que ce soit les constructions, la longueur de la voyelle étant secondaire, comme le montre l'étude des mots finissant par ω:

- a) ἀλλ': 769 ἀλλ' ἴξεται μὲν· ἀξία δέ που μαθεῖν; 1021  
 b) négations: 342 οὐκουν ἅ γ' ἦξει καὶ σὲ χρῆ λέγειν ἐμοί.; 360; 565; 1150  
 c) vocatif: 58 ὦ παῖδες οἰκτροί, γνωτὰ κοῦκ ἄγνωτά μοι; 300  
 d) impératif: 93 ἐς πάντας αὔδα. τῶνδε γὰρ πλέον φέρω  
 e) autres: 91 εἰ τῶνδε χρήξεις πλησιαζόντων κλύειν; 560

On retrouve les mêmes types de constructions après les deux types de voyelles: c'est donc bien la construction suivant l'hiatus qui est déterminante.

Bien qu'il faille de nouveau dire que le latin est beaucoup moins riche en diphtongues que le grec, les dix occurrences<sup>26</sup> d'hiatus à l'endroit de l'interlocution ne font apparaître chez Sénèque aucune diphtongue, c'est une première différence importante avec Sophocle. Le plus remarquable est l'absence totale de voyelles longues, si bien que ce sont des pyrrhiques qui fournissent la fin des trimètres. C'est ainsi le cas des dissyllabes terminés par un o en syllabe ouverte. J. Luque Moreno<sup>27</sup> a récemment montré que ces mots devaient être scandés comme des pyrrhiques, c'est-à-dire avec un o bref. Qu'il y ait seulement des noms ou des adverbes tend à corroborer cette prosodie, dans la mesure où le o de ces mots est plus volontiers bref

<sup>24</sup> J. HUMBERT, *Syntaxe grecque*, Paris, 1960<sup>3</sup>, p. 294, rappelle que la présence d'une particule de liaison après les vocatifs homériques est le signe de cette autonomie. L'hiatus est un autre signe.

<sup>25</sup> Cf. M. D. REEVE, «Hiatus in the Greek Novelists», *CQ* 31, 1971, p. 516-517.

<sup>26</sup> 86-87, 109-110, 205-06, 386-87, 670-71, 694-95, 805-06, 808-09, 821-22, 847-48.

<sup>27</sup> «El corpus trágico senecano: criterios métricos y prosódicos para su delimitación y ordenación», *Florilib* 15, 2004, p. 198 sq. et surtout «Tratamiento de la o final de palabra en los versos de Séneca», *Florilib* 20, 2009, p. 127-169.

que dans les formes verbales. Cette voyelle est d'ailleurs l'occasion pour Sénèque de mettre en œuvre une hétérométrie savante:

205-06 *adest petitus omnibus uotis Creo.*  
(Oedipus) *Horrore quator, fata quo uergant timens*<sup>28</sup>

L'hiatus est ici encore plus souligné par la présence de l'aspirée au début du vers suivant, comme c'est aussi le cas dans ces vers:

805-06 (Oedipus) *Secreta thalami fare quo excipias modo.*  
(Senex) *Hae te parenti paruulum tradunt manus*<sup>29</sup>.

Le commentaire de K. Töchterle<sup>30</sup> a bien montré comment les figures de sons concourent au pathétique; on regrette seulement qu'il ne soit pas fait mention de l'hiatus interlinéaire à ce propos.

La pratique par Sénèque de l'hiatus à l'interlocution est sans aucun doute plus artiste; néanmoins, comme chez Sophocle, le souci de l'équilibre prosodique est grand: considérant que l'interlocution suscitait déjà une pause et que l'hiatus en produisait une autre, Sénèque a compensé cet allongement par le choix, permis à cet endroit du vers, d'une brève à la place d'une longue. Il nous reste à voir si, en l'absence d'interlocution, les choix de Sophocle et de Sénèque ont été les mêmes.

## 2) hiatus sans interlocution

La distribution des phonèmes vocaliques chez Sophocle s'opère de la façon suivante: a) voyelles brèves: 23 ( $\alpha$ : 11;  $o$ : 2;  $u$ : 1;  $\varepsilon$ : 6;  $\iota$ : 3); b) voyelles longues: 15 ( $\alpha$ : 1;  $\eta$ : 5;  $o$ : 8;  $\iota$ : 1); c) diphtongues: 16 ( $\alpha\iota$ : 6;  $\varepsilon\iota$ : 4;  $o\iota$ : 3;  $ou$ : 3).

L'hiatus de  $\iota$  et surtout  $u$  continue d'être évité dans cette configuration. La diphtongue  $\alpha\iota$  est moins bien représentée, mais si on l'ajoute aux voyelles brèves, ces dernières deviennent majoritaires.

Comme nous l'avons vu dans la configuration précédente, les voyelles brèves finales prennent place devant des mots marquant l'opposition, la négation, l'exclamation, mais un peu moins fréquemment:

- a)  $\alpha\lambda\lambda'$ : 66  $\alpha\lambda\lambda'$  ἴστε πολλὰ μὲν με δακρύσαντα δῆ; 1282; 1375; 1429  
b)  $\delta\acute{\epsilon}$ : 273  $\acute{u}\mu\acute{\iota}\nu$  δὲ τοῖς ἄλλοισι Καδμείοις, ὄσοις; 1239

<sup>28</sup> Les deux vers jouent en effet sur des oppositions quantitatives: *i* long vs *i* bref, *o* long vs *o* bref, *u* long vs *u* bref.

<sup>29</sup> Le déictique met en relief la dimension théâtrale de la gestuelle; cf. A. J. BOYLE, *op. cit.*, p. 297.

<sup>30</sup> *Op. cit.*, p. 538-39.

- c) ἄρ': 415 ἄρ' οἴσθ' ἀφ' ὧν εἶ; καὶ λέληθας ἐχθρὸς ὧν; 828  
 d) négation: 637 οὐκ εἶ σύ τ' οἴκους σύ τε, Κρέον, τὰς σὰς στέγας; 810;  
 851; 852; 1371; 1378  
 e) exclamation: 1391 ἰὼ Κιθαιρών, τί μ' ἐδέχου; τί μ' οὐ λαβῶν; 1413;  
 1418  
 f) autres: 224 ὅστις ποθ' ὑμῶν Λάιον τὸν Λαβδάκου

Il en est de même après les voyelles longues et notamment oméga:

- a) ἀλλ': 1458 ἀλλ' ἢ μὲν ἡμῶν μοῖρ', ὅποιπερ εἶσ', ἴτω·  
 b) δε: 531 αὐτὸς δ' ὄδ' ἤδη δωμάτων ἕξω περᾶ; 591  
 c) négation: 277 οὔτ' ἔκτανον γὰρ οὔτε τὸν κτανόντ' ἔχω; 410; 609

Enfin, on relèvera une autre ressemblance dans les cas d'hiatus devant ponctuation forte, avec ou sans interlocution: les mots crétiques sont évités (respectivement 8 et 6 occurrences, soit 8,88 et 11,11%). La présence de ces mots entraîne presque systématiquement la synaphie prosodique avec le mot qui précède; il n'y a que trois exceptions<sup>31</sup>.

Chez Sénèque, les vingt occurrences se répartissent de la façon suivante: a) voyelles longues: 7; b) voyelles brèves: 13.

Les mots finissant par o sont, à un exemple près<sup>32</sup>, tous des noms, ce qui nous invite une nouvelle fois à leur donner un statut de pyrrhiques. Le vers qui suit l'hiatus commence généralement par une syllabe lourde ou bien l'hiatus est souligné par la présence de l'aspirée au début du vers<sup>33</sup>. La présence d'un vocatif<sup>34</sup> amorcé par l'interjection est également caractéristique, comme dans ces deux exemples:

74-75 *fiamque regni funus extremum mei.*  
*O saeua nimium numina, o fatum graue!*<sup>35</sup>

1045-46 *matrem peremi: scelere confecta est meo.*  
*O Phoebe mendax, fata superavi impia!*<sup>36</sup>.

<sup>31</sup> OR 623, 1019, 1408.

<sup>32</sup> Oed. 1045 *matrem peremi: scelere confecta est meo.*

<sup>33</sup> Oed. 22, 86, 261, 286, 678.

<sup>34</sup> Cf. A.J. BOYLE, *op. cit.*, p. 107-108. Il serait intéressant d'étudier le rôle des formes de *hic*, *haec*, *hoc* dans le trimètre et comparer l'usage de ces formes avec l'usage qui en est fait dans l'hexamètre; à ce sujet voir l'article de P. RUTE PÉREZ, «Los demostrativos *hic* y *hoc* en el hexámetro latino», *Florilib* 13, 2002, p. 225-259, mais le rôle de l'aspiration et l'influence de l'hiatus interlinéaire n'y sont pas évoqués.

<sup>35</sup> Cf. le commentaire de K. TÖCHTERLE, *op. cit.*, p. 194.

<sup>36</sup> Cf. le commentaire de K. TÖCHTERLE, *op. cit.*, p. 634.

Dans les deux cas, le vers se clôt sur une forme de l'adjectif possessif et le vers suivant s'ouvre sur le monosyllabe long *o* comme si l'hiatus, impossible après *o*, avait été déplacé avant l'interjection. Dans le dernier exemple, la scansion de *o* permet de mettre en relief, de part et d'autre de l'hiatus, l'hétérométrie.

En cas de ponctuation forte, qu'il y ait ou non interlocution, la voyelle brève en syllabe ouverte n'est pas évitée chez Sophocle, bien au contraire. C'est l'occasion pour le poète grec de placer des mots-outils à voyelle brève. Toutefois ce n'est pas la quantité de la syllabe finale qui est déterminante, mais la structure du segment phrastique qui commence après l'hiatus. Négation, exclamation, interrogation ne sont d'ailleurs pas propres à la langue de la tragédie, même si ces modalités y sont particulièrement bien représentées.

Chez Sénèque, ces cas d'hiatus, beaucoup moins fréquents, font apparaître majoritairement des voyelles brèves, et, après l'hiatus, des monosyllabes, notamment les formes à aspirée du déictique *hic*, *haec*, *hoc* ou l'interjection *o*, ou encore des formes verbales antéposées. Les diphtongues sont quant à elles totalement exclues, ce qui, comme le choix d'une voyelle brève, révèle chez Sénèque la volonté d'atténuer la pause provoquée par l'hiatus.

### 3. PROSODIE DE L'HIATUS AVEC ENJAMBEMENT

Dans la première partie, nous avons distingué deux sortes d'enjambement: le premier fait correspondre à l'endroit de l'hiatus une articulation entre les éléments propositionnels de la phrase, si bien que ce type d'enjambement ne présente pas une structure fondamentalement différente de celle d'un hiatus sans enjambement. On retrouve ainsi chez Sophocle des articulations marquées par les négations, ἀλλά (toujours sous sa forme élidée) ou encore δέ (après un mot à initiale vocalique évidemment).

Parmi les trois modes de liaison possibles des propositions entre elles (subordination, coordination, juxtaposition) c'est la subordination qui est le plus souvent associée à l'hiatus chez le poète grec: le vers qui suit l'hiatus commence ainsi fréquemment par une conjonction ou un pronom relatif<sup>37</sup>. Les constructions participiales sont aussi bien représentées<sup>38</sup>. D'un point de vue prosodique, quelques différences apparaissent: les formes atones des pronoms deviennent l'exception; les voyelles brèves en

<sup>37</sup> Par exemple pour les pronoms relatifs: 346, 351, 1130; pour les conjonctions: 146, 353, 383, 411, 422.

<sup>38</sup> Par exemple, 75, 708, 969.

syllabes ouvertes ne sont plus du tout majoritaires; les diphtongues (/ei/, /oi/ et ou plutôt que /ai/), et surtout la voyelle longue o sont présentes. En revanche la coordination par  $\tau\epsilon$  n'est pratiquement jamais associée à l'hiatus interlinéaire<sup>39</sup>.

Chez Sénèque, l'examen des occurrences avec enjambement lâche révèle une pratique exactement inverse. Les articulations reposant sur la corrélation ou la subordination, avec hiatus à l'endroit de cette articulation, sont très rares:

a) corrélation

202-03 *Adestne clarus sanguine ac factis Creo  
an aeger animus falsa pro ueris uidet?*<sup>40</sup>

311-312 *an latera circa serpit incertus uiae  
et fluctuante turbidus fumo labat?*<sup>41</sup>

b) subordination

279-80 *Secat una gratum Phocidos Baccho solum,  
unde altus ima deserit, caelum petens*<sup>42</sup>

548-49 *Huc ut sacerdos intulit senior gradum,  
haut est moratus: praestitit noctem locus*<sup>43</sup>.

679-80 *tam graui regna? (Creon) Suadeam hoc illis ego,  
in utrumque quis est liber etiamnunc status*<sup>44</sup>

1029-30 *corusca saeua tela iaculetur manu,  
unquam repetendam sceleribus poenas pares*<sup>45</sup>

<sup>39</sup> OR 26-27; 300-301.

<sup>40</sup> Cf le commentaire de K. TÖCHTERLE, *op. cit.*, p. 258.

<sup>41</sup> Cf. *supra*, p. 55.

<sup>42</sup> Cf. le commentaire de K. TÖCHTERLE, *op. cit.*, p. 295-96.

<sup>43</sup> Le commentaire de K. TÖCHTERLE (*op. cit.*, p. 439) signale que l'expression qui précède l'hiatus est de couleur tragique.

<sup>44</sup> Le commentaire de K. TÖCHTERLE (*op. cit.*, p. 491) signale la rareté de la construction avec *in* au vers 680.

<sup>45</sup> Le vers 1029 mêle des éléments clairement poétiques: l'adjectif *coruscus*, le verbe *iaculari*. Cf. le commentaire de K. TÖCHTERLE, *op. cit.*, p. 626-27.

En revanche, l'hiatus est très souvent associé à *et*: 7 occurrences (225-26; 312-13; 334-35; 378-79; 614-15; 643-44). Mais si *et* est bien attesté à l'endroit de l'hiatus, une coordination par *-que* est, elle, beaucoup plus rare; seules quatre occurrences peuvent être dénombrées:

304-05 *In uota superos uoce sollemni uoca  
arasque dono turis Eoi extrue*<sup>46</sup>.

588-89 *fratrum cateruae dente Dircaeo satae  
auidumque populi Pestis Ogygii malum*<sup>47</sup>.

935-36 *Haec fatus aptat impiam capulo manum  
ensemque ducit: «Itane tam magnis breues*<sup>48</sup>

958-59 *ardent minaces igne truculento genae  
oculique uix se sedibus retinent suis*<sup>49</sup>

On remarquera que par trois fois, c'est une diphtongue ou une voyelle longue qui se trouvent devant l'hiatus.

Il apparaît donc que la répugnance à séparer par l'hiatus ce qui est étroitement lié par  $\tau\epsilon$  est conforme à la faible fréquence des enjambements serrés chez Sophocle; que cette même répugnance chez Sénèque est en revanche moins explicable dans la mesure où les enjambements serrés avec hiatus sont beaucoup plus nombreux que chez Sophocle. On peut toutefois penser que même chez le poète latin un tel enjambement avec hiatus était difficilement conciliable avec ce type de coordination.

Les autres cas d'enjambements serrés peuvent être classés en quatre sous-types, l'ordre de présentation tenant compte de leur degré décroissant d'inacceptabilité du point de vue de la syntaxe. L'enjambement serré peut ainsi remettre en cause la cohésion:

- 1) du syntagme prépositionnel ou de la subordonnée: la préposition est de fait séparée de son régime, le subordonnant du reste de la subordonnée;
- 2) du syntagme nominal ou adjectival;
- 3) de la phrase minimale, le groupe sujet se trouvant disjoint par la fin du vers du syntagme verbal, ou inversement;
- 4) du syntagme verbal: le verbe se trouve séparé d'un complément essentiel.

<sup>46</sup> Cf. le commentaire de K. TÖCHTERLE, *op. cit.*, p. 311. Il y a peut-être un souvenir de Virgile, *Aen.* 5, 54 *strueremque suis altaria donis*.

<sup>47</sup> La fin du vers 588 est assurément poétique; cf. K. TÖCHTERLE, *op. cit.*, p. 455.

<sup>48</sup> Cf. K. TÖCHTERLE, *op. cit.*, p. 600.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 599-600.

	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4
Sophocle	57-58; 376-77; 1252-53; 1401-02	6-7; 70-71; 671-72; 968-69; 1229-30	108-09; 227-28; 404-05; 935-36; 1135-36; 1138- 39; 1451-52	7-8; 74-75; 372-73; 401-02; 754-55; 795-96; 1400-01; 1414- 15; 1426-27
Sénèque		315-16; 328-29; 328-29; 359-60; 534-35; 577-78; 597-98; 864-65; 954-55	266-67; 374-75; 540-41; 845-46; 963-64	33-34; 214-15; 347-48; 369-70; 675-76

Sophocle se distingue surtout de Sénèque en recourant à l'enjambement le plus problématique, qui produit le contre-rejet d'un subordonnant. L'hiatus semble dans ce cas souligné par la lourdeur de la syllabe ou par la difficulté propre à l'hiatus avec une voyelle brève. Il peut s'agir d'une variante rare de l'épisyndalèphe<sup>50</sup>, caractéristique du trimètre de Sophocle.

Pour les autres types, on peut analyser, à titre d'exemples remarquables, les cas suivants:

### Type 2

70-71 Κρέοντ', έμαντοῦ γαμβρόν, ές τὰ Πυθικά  
έπεμψα Φοίβου δώμαθ', ώς πύθοιθ' ὅ τι

La plupart des commentateurs<sup>51</sup> ont vu leur attention attirée par la correspondance pseudo-étymologique (les υ n'ont pas la même quantité) entre l'adjectif et la forme verbale dans les deux fins de vers; certains, comme J. Bollack<sup>52</sup>, l'ont mise en doute. Toujours est-il que la disjonction du nom et l'adjectif met en relief ce dernier, ce qui peut contribuer à privilégier une lecture verticale, sans qu'on puisse toutefois écarter une lecture horizontale qui établit une continuité entre θι, θ', θοι et de nouveau θ'.

671-72 τὸ γὰρ σόν, οὐ τὸ τοῦδ', έποικτίρω στόμα  
έλεινόν.

Le rejet de l'adjectif a été souligné dans un certain nombre de commentaires<sup>53</sup>. Si le mot est ainsi mis en valeur, c'est qu'Œdipe, ayant, à la demande des Thébains, renoncé à mettre à mort Créon, a cédé précisément

<sup>50</sup> Cf. A. KÖRTE, «Die Episyndalophe», *Glotta* 3, 1911, p. 153-156; voir aussi J. DESCROIX, *op. cit.*, p. 289-295.

<sup>51</sup> Cf. par exemple J. C. KAMERBEEK, *The plays of Sophocles. Commentaries part IV The Oedipus tyrannus*, 1967, p. 43.

<sup>52</sup> *L'Œdipe Roi de Sophocle*, t. 2, Villeneuve d'Ascq, 1990, p. 40-41.

<sup>53</sup> J. C. KAMERBEEK, *op. cit.*, p. 142; J. BOLLACK, *op. cit.*, p. 413-414.

à la pitié que lui inspire le personnage. Dès lors, l'adjectif n'est pas simple épithète, mais possède une valeur prédicative, si bien qu'il faut voir dans le mot une apposition, ainsi nettement détachée du nom et du possessif par l'hiatus.

1229-30 κεύθει, τὰ δ' αὐτίκ' ἐς τὸ φῶς φανεῖ κακὰ  
ἐκόντα κούκ ἄκοντα.

L'hiatus met ici en relief les deux adjectifs, qui font clairement allusion à la pendaison de Jocaste et à la mutilation d'Œdipe. Leur rejet souligne le caractère inéluctable de la décision prise par les deux protagonistes<sup>54</sup>.

### Type 3

1138-39 χειμῶνι δ' ἤδη τὰ μὰ τ' εἰς ἔπαυλ' ἐγὼ  
ἤλαυνον οὗτός τ' ἐς τὰ Λαΐου σταθμά.

L'hiatus, s'il contribue à séparer effectivement le sujet du verbe, sert également à mettre en regard ἐγὼ et οὗτός, les deux sujets coordonnés.

1451-52 ἀλλ' ἔα με ναίειν ὄρεσιν, ἔνθα κλήζεται  
οὐμὸς Κιθαιρῶν οὔτος, ὄν μήτηρ τέ μοι

L'hiatus met non seulement en relief le verbe, plus fort qu'un simple εστί, mais aussi le possessif en fonction prédicative<sup>55</sup>.

### Type 4

74-75 τοῦ γὰρ εἰκότος πέρα  
ἄπεστι, πλείω τοῦ καθήκοντος χρόνου.

Dans ce premier exemple, si les deux syntagmes séparés par l'hiatus peuvent sembler redondants, ils s'accordent néanmoins parfaitement avec le ton emphatique de la tirade d'Œdipe. On peut toutefois considérer, comme le fait J. Bollack<sup>56</sup>, deux temporalités distinctes, celle «du temps ouvert et calculable» et celle du «temps vécu par l'attente».

401-02 κλαίων δοκεῖς μοι καὶ σὺ χῶ συνθεῖς τάδε  
ἀγηλατήσῃν·

<sup>54</sup> J. C. KAMERBEEK, *op. cit.*, p. 232; J. BOLLACK, *op. cit.*, p. 830.

<sup>55</sup> J. C. KAMERBEEK, *op. cit.*, p. 261.

<sup>56</sup> *Op. cit.*, p. 42.

Le rejet de l'infinitif futur souligne ce qu'il y a d'inacceptable dans le propos qu'Œdipe prête à Créon de se substituer au roi pour expulser la souillure de la cité.

1400-01 αἷ τοῦμὸν αἶμα τῶν ἐμῶν χειρῶν ἄπο  
ἐπίετε πατρός, ἄρά μου μέμνησθ' ἔτι

L'hiatus distingue ici un contre-rejet, le vers enjambant opposant le reste de l'humanité à Œdipe.

1414-15 τὰμὰ γὰρ κακὰ  
οὐδεὶς οἶός τε πλὴν ἐμοῦ φέρειν βροτῶν.

Le rejet fait correspondre par delà l'hiatus d'une part le sujet et la forme verbale, d'autre part le complément d'objet et son génitif adnominal, avec, comme l'ont noté la plupart des commentateurs, un hypallage, «le sang de mon père».

Quel que soit le type d'enjambement, lorsque ce dernier est resserré, il apparaît que dans une large majorité des cas, c'est une syllabe brève qui précède l'hiatus, à la différence des cas où l'enjambement est absent ou lâche, comme si l'étroitesse du rapport syntaxique interdisait un hiatus trop marqué prosodiquement.

Chez Sénèque, l'hiatus interlinéaire agit le plus souvent comme un phonostylème, ainsi que nous l'avions montré dans un précédent travail<sup>57</sup>, et attire l'attention sur d'autres caractéristiques remarquables des vers unis par l'hiatus. Plus le lien syntaxique est étroit, plus l'effet suscité par l'hiatus est grand, c'est ce que montrent les exemples suivants:

## Type 2

315-16 *imbrifera qualis implicat uarios sibi*  
*Iris colores, parte quae magna poli*<sup>58</sup>

S'il y a enjambement avec rejet du sujet sous la forme d'un nom propre, disposition particulièrement aimée de Sénèque, c'est un double syntagme nominal qui se trouve disjoint de part et d'autres de l'hiatus, dans chacun des deux vers, *imbrifera...Iris, uarios...colores*. Cette double disjonction, marquée horizontalement par l'hiatus, correspond par ailleurs à la verticalité des dispositions adjectif/nom: les adjectifs se trouvent en effet dans

<sup>57</sup> Cf. *supra*, n. 3.

<sup>58</sup> Cf. le commentaire de K. TÖCHTERLE, *op. cit.*, p. 316-17. Les souvenirs de Virgile émaillent cette description, notamment *Aen.* 4, 700 *sq.*

un vers, les noms dans l'autre. L'unité de ce distique repose sur le même phonème /i/ à l'initiale et à la fin des deux vers.

328-29 *Quid fari queam  
inter tumultus mentis attonitae uagus?*

Comme le relève K. Töchterle dans son commentaire<sup>59</sup>, l'interlocution intervient inhabituellement à la césure hephthémimère du premier vers, ce qui a pour effet de rapprocher le couple allitérant *quid... queam* également mis en relief par l'hiatus. Le second vers fait apparaître de la même façon des échos doubles dans les deux mots importants *tumultus*, *attonitae*, la concaténation des dentales étant amorcée dès la préposition initiale. Une lecture verticale établit la correspondance entre le subjonctif d'indécision et l'adjectif à valeur de participe qui explique les raisons mêmes de l'indécision.

595-98 *Intrepidus parens  
audaxque damno conuocat Ditis feri  
exsanguie uulgus. Ilico, ut nebulae leues*<sup>60</sup>

Dans ces trois vers, contre-rejet et rejet enrichissent la double lecture, horizontale et verticale, qu'il faut faire de ce passage: le syntagme nominal en fin de vers et en début de vers fait alterner adjectif et nom. Le vers central rappelle par sa composition verbale celle d'un *versus aureus* (ANVNA), et devant l'hiatus se trouve souligné un souvenir d'Ovide (*met.* 4, 438).

### Type 3

373-75 *Conceptus innuptae bouis  
nec moro solito positus alieno in loco  
implet parentem; membra cum gemitu mouet*

Le commentaire de K. Töchterle<sup>61</sup> a montré toute l'originalité de Sénèque qui, par le biais d'une référence à un poète tragique républicain, rappelle l'ἄγαμος γάμος de Sophocle (1212), mais il n'a peut-être pas suffisamment souligné la virtuosité de Sénèque qui, en multipliant les substitutions et les condensations (3 au total), a produit un vers insolite, où l'hétérométrie fait alterner o long et o bref jusqu'au climax final où l'alternance se réalise à l'intérieur d'un seul mot.

<sup>59</sup> *Op. cit.*, p. 323-24. Voir aussi le commentaire d'A.J. BOYLE, *op. cit.*, p. 194.

<sup>60</sup> L'expression qui suit l'hiatus interlinéaire *exsanguie uolgus* mêle des souvenirs de Virgile (*Aen.* 6, 401) et d'Ovide (*fast.* 2, 554). Cf. K. TÖCHTERLE, *op. cit.*, p. 459.

<sup>61</sup> *Op. cit.*, p. 349.

537-41 *radice, fulta pendet aliena trabe.  
Amara bacas laurus et tiliae leues  
et Paphias myrtus et per immensum mare  
motura remos alnus et Phoebo obuia  
enode Zephyris pinus opponens latus*

L'énumération, encadrée, par deux hiatus interlinéaires, se clôt sur le vers 541 dont la disposition verbale correspond généralement à un effet de fermeture. Les quatre vers, dont la matière est sans doute fournie par Ovide<sup>62</sup>, s'organisent là encore dans une double dimension, horizontale et verticale. Les césures, penthémimère ou hephthémimère, suscitent, à leur endroit, des rimes intérieures homéoptotes jusqu'au vers final, qui est léonin. À *amara bacas laurus* correspond *motura remos almus*. Sur le plan horizontal, la concaténation des nasales (*immensum mare motura*) lie les éléments de cette énumération à l'exception, justement, du dernier, puisque l'hiatus vient précisément s'opposer à sa liaison.

#### Type 4

214-15 *Ambage flexa Delphico mos est deo  
arcana tegerere*<sup>63</sup>.

La disposition verbale est soulignée par les structures phoniques répétitives *ambage flexa* et *Delphico deo* (avec allitération dans la dernière junctura); l'hiatus fait en outre correspondre verticalement *ambage* et *arcana*, proches aussi par le sens. Le caractère formulaire de l'expression a peut-être été fourni à Sénèque par un vers de Pacuvius (*trag.* 308 *flexa, non falsa autumnare dictio Delphis solet*), où l'on retrouve pour partie des effets sonores identiques.

347-49 *Huius per ipsam qua patet pectus uiam  
effusus amnis, huius exiguo graues*<sup>64</sup>

L'hiatus distingue ici le complément de lieu du groupe formé du sujet et du participe, la forme verbale se trouvant antéposée. Il est d'autant plus marqué que le premier vers a une structure fermante dans laquelle les deux adjectifs ou pronoms au début du vers correspondent aux deux noms de la fin du même vers.

Il est difficile, sur un plan prosodique, de tirer une conclusion ferme des exemples que nous avons analysés. On peut toutefois remarquer que, si les

<sup>62</sup> Cf. le commentaire de K. TÖCHTERLE, *op. cit.*, p. 432-36.

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 264.

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 332-33.

voyelles brèves sont moins fréquentes dans les syllabes finales, les syllabes initiales sont des syllabes volontiers lourdes, parfois formées par un préfixe, mais dans tous les cas des syllabes fermées. Le cas d'une syllabe initiale ouverte<sup>65</sup> met en œuvre la *complosio syllabarum*, justement atténuée par l'hiatus.

#### 4. CONCLUSION

Nous avons voulu, dans les pages qui précèdent, étudier l'hiatus interlinéaire pour lui-même et non au travers d'un phénomène qui peut lui être connexe, l'enjambement. C'est ainsi que l'étude de L. Battezzato<sup>66</sup> est d'abord consacrée à l'enjambement. Il nous semble pourtant que la triple importance, métrique, prosodique et rythmique, de l'hiatus interlinéaire justifiait une telle étude.

De fait, l'étude de ce phénomène a montré que sur un plan métrique, l'hiatus n'est pas associé à des vers particuliers, même si chez Sophocle un quart des vers liés par l'hiatus appartiennent aux schémas métriques les moins fréquents. Chez Sophocle comme chez Sénèque, l'hiatus n'est que rarement associé à une clausule finale inhabituelle, notamment un mot crétique, comme si le problème créé par cette disposition verbale — réglé en grec par la loi de Porson et en latin par la pratique de l'éliision — interdisait un autre déséquilibre dans le vers. Dès lors l'hiatus peut apparaître comme une variation de la clausule la plus courante, un mot iambique, à la quelle l'hiatus donne un poids particulier.

D'un point de vue prosodique, précisément à cause de l'interruption du sandhi, forte en cas d'hiatus, Sophocle et Sénèque ont été tous les deux sensibles non seulement à la nature de la syllabe finale à laquelle sa place métrique donnait une flexibilité particulière, mais aussi à la coïncidence entre la fin du vers et la fin des structures syntaxiques. Cet intérêt commun se traduit toutefois par des pratiques dissemblables. Globalement, l'hiatus interlinéaire est rare chez Sénèque tandis qu'il est fréquent chez Sophocle; chez le poète grec, il est majoritairement associé à l'interlocution ou, dans une moindre mesure, à une ponctuation forte; Sénèque, quant à lui, préfère associer l'hiatus interlinéaire à l'enjambement, qu'il soit lâche ou resserré. L'effet stylistique est évidemment plus grand dans ce dernier cas. Cette répartition inégale se retrouve sur le plan prosodique: Sénèque semble enclin à choisir des diphthongues ou des voyelles longues en cas d'enjambement resserré, comme pour accentuer les effets de l'hiatus, alors qu'il les évite plutôt lorsqu'il n'y a pas d'enjambement. Sophocle, quant à lui, paraît privilégier, en cas d'hiatus devant ponctuation forte, qu'il y ait ou non interlocution, les voyelles brèves,

---

<sup>65</sup> *Oed.* 315-16.

<sup>66</sup> Cf. *supra*, n. 2.

ce qui est aussi vrai en cas d'enjambement resserré. Cette préférence n'est pas moins marquée que dans les enjambements lâches.

Enfin, l'intérêt de l'hiatus interlinéaire est tout autant stylistique que métrique ou prosodique: chez Sophocle, il peut, surtout lorsqu'il se multiplie dans un même passage, soutenir le pathétique de la scène ou au contraire souligner la rationalité ou du moins l'effort de rationalité d'un discours. Chez Sénèque, comme nous l'avons déjà indiqué, l'hiatus interlinéaire fonctionne comme un phonostylème, signalant d'autres dispositions —verbales, phoniques—, mais aussi, parfois, une intertextualité, remarquables.

On signalera, pour finir, un dernier intérêt de cette étude, et non le moindre: elle aura permis de comparer deux métriques dans deux langues, à partir de deux tragédies ayant le même sujet, et de montrer comment Sénèque a réécrit, du point de vue de la versification, la tragédie grecque.

fgram@orange.fr